



BIOGRAPHIE DE MOUSSA MARA



Moussa MARA naquit le 02 Mars 1975 à Bamako dans un foyer polygame de Monsieur Joseph MARA et de Madame Kadiatou LY.

Son père, militaire de rang, était en ce moment membre du Comité militaire de libération nationale, Ministre de la Justice et Maire de Kati, une ville garnison située à 15 kilomètres de Bamako. Kati fut ainsi le premier berceau de Moussa MARA. Sa maman, fonctionnaire aux affaires sociales, a eu deux autres enfants avec Joseph (Fanta la grande sœur et Mamadou le petit frère).

Comme cela arrive souvent dans les régimes militaires, Monsieur Joseph MARA fut arrêté en 1978. On lui reprochait officiellement sa gestion de la mairie de Kati et du ministère de la justice. Il a été condamné à 5 ans de prison, peine qu'il purgea à Taoudenni, bagne célèbre et redouté au Mali.

Moussa MARA passa ainsi l'essentiel de son enfance avec son frère et sa sœur, élevés par leur maman. Celle la fut soutenue par sa famille et put ainsi partager l'éducation de ses enfants avec ses sœurs et frères mais surtout sa mère (la grand-mère de Moussa) dans la concession maternelle à Darsalam de 1977 à 1983. MARA fut ainsi inscrit au jardin d'enfant les oisillons de Bamako COURA en 1977 et à l'école primaire de Darsalam en 1979 avant d'être transféré à l'école annexe de l'IPEG (institut pédagogique générale) au pied de la colline de Koulouba en 1980. Il passa ainsi toute sa scolarité fondamentale dans cet établissement, réussissant à l'examen du CEP en 1986 et au DEF en 1989.



L'éducation de Moussa MARA par sa mère et sa grand-mère principalement a été caractérisée par une certaine aisance où le garçon ne manquait de rien de nécessaire à son épanouissement. Cette éducation était également caractérisée par un respect strict de la discipline, des aînés et des instructions. Aucun écart n'était toléré, sauf par la grand-mère qui a ainsi longtemps chéri « son mari ».

Le déménagement de Darsalam à Lafiabougou en 1983 ne changea pas les règles, au contraire, la mère étant plus souvent plus sévère que les tantes et la grand-mère.

Moussa MARA fréquenta le lycée Askia Mohamed de 1989 à 1992, année où il passa son BAC dans la série SE (Sciences exactes) réputée la série de l'excellence, celle fréquentée par les meilleurs élèves. D'ailleurs le choix de la série scientifique et ensuite de la série SE par MARA n'est dû qu'à ce seul fait, en l'occurrence aller là où les meilleurs vont! Les années de lycée de MARA ont coïncidé aux moments de contestations et d'exacerbation de la lutte pour la démocratie et contre le parti unique. Cette période qui vit l'avènement de la démocratie multipartite a été caractérisée sur le plan scolaire par des arrêts importants de cours suite aux assemblées générales et autres grèves.

Le jeune MARA qui n'a pas participé aux manifestations a mis les sorties à profit pour fréquenter assidûment la bibliothèque de son lycée. Mais loin de pratiquer les livres scientifiques, ce qui était logique pour un étudiant en science, il ne lisait que les livres d'histoire et de politique. Moussa passait ainsi de 2 à 4 heures par jour dans la bibliothèque du lycée Askia à dévorer les grandes encyclopédies (l'histoire du 20^e siècle notamment). Son intérêt était devenu si aigu qu'il séchait certains cours pour aller à la bibliothèque! Il parvint ainsi à situer son pays mais également son continent dans l'histoire et se faire quelques repères utiles pour le futur. Il a été particulièrement impressionné par le rôle historique de certains hommes (Roosevelt, Staline, Churchill, Ho chi minh,...) pour leur patrie et a pu mesurer, déjà à son âge, en quoi un parcours individuel peut impacter un destin collectif. On peut sans douter dater de cette époque l'intérêt de MARA pour la collectivité et sa résolution à s'inscrire dans un engagement profond et fécond pour le plus grand nombre. Il avait dans le sang la volonté de servir, il avait la sensibilité servie par son éducation, il venait désormais de découvrir l'ambition de marquer l'histoire par l'engagement et le sacrifice.

Pendant ses études supérieures en France et sans doute pour toujours, l'intérêt de MARA pour l'histoire et la culture va en grandissant. Après le BAC, il fut inscrit en retard en BTS (Brevet de technicien supérieur) de comptabilité en attendant de trouver une place à l'université pour faire les sciences économiques (son choix initial). Ce qui devait être à l'origine une transition deviendra une vocation, un métier et une véritable passion.



A la fin de la première année, après avoir envisagé un moment d'arrêter la comptabilité qui lui semblait compliquée, MARA décida de passer le BTS l'année suivante car finalement il était arrivé à trouver en lui-même les ressources nécessaires pour passer le CAP de la première année. C'est ainsi qu'il réussissait au BTS en 1994 et, convaincu de faire de cette science un métier, il dévala les examens intermédiaires de l'expertise comptable, au rythme de deux examens par an pour arriver au DESCF en fin 1996 (diplôme d'études supérieures comptables et financières). Expert comptable stagiaire en 1997 (à 22 ans) et expert comptable diplômé en 2000 (à 25 ans), Monsieur MARA parvenait ainsi à boucler un cycle aux obstacles innombrables et à un âge ou peu de français obtenait ce diplôme. Encore aujourd'hui, dix ans après son diplôme et plus de quinze ans après son entrée dans la vie active, Moussa MARA reste l'un des plus jeunes des membres de l'ordre des experts comptables!

Sa vie professionnelle démarra en début de 1997 au sein de la seule entreprise qu'il connaît, en l'occurrence la société d'expertise comptable DIARRA. Monsieur MARA rencontra DIARRA par hasard en France par l'intermédiaire d'un parent et un accord fut conclu pour son recrutement à Bamako pour le début de 1997. Il entra dans ce cabinet comme collaborateur avec son grade d'expert comptable stagiaire et y évolua progressivement pour en devenir aujourd'hui son directeur associé pour l'Afrique.

Moussa MARA a été inscrit à l'ordre des experts comptables en 2000, après l'obtention de son diplôme. Il est devenu en 2002 le secrétaire général de l'ordre et a occupé cette fonction jusqu'en 2007. Il est également à la tête de plusieurs associations professionnelles ou spécifiques (jeunesse, développement local). Il a dirigé une école de gestion de 2004 à 2009 en association avec une quinzaine de professionnelles comptables, juridiques et financiers.

Sur le plan civil, il déplore aujourd'hui le décès de son père survenu en 1997, après sa libération et son retour d'exil ainsi que celui de sa grand-mère adorée en 2003. Il vit avec sa maman à Lafiabougou et apprécie particulièrement la bienveillante attention dont il bénéficie encore aujourd'hui auprès d'elle. Il est marié et père de trois enfants.

Moussa MARA, depuis bientôt dix ans, s'intéresse particulièrement à la vie publique et a décidé de devenir acteur, dans la droite ligne de ce qu'il découvrit pendant ses années de lycée. Il a choisi un travail de fond à la base, dans son quartier et dans sa commune. Il agit auprès des populations et avec elles en soutenant les activités de développement avec ses moyens personnels. Il est parvenu au bout de quelques années à constituer une force de propositions et d'actions et a choisi d'engager ses équipes dans la



conquête de la mairie de la commune IV de Bamako en 2004. Malheureusement la liste indépendante constituée fut éliminée de la course pour des raisons obscures. Cela encouragea davantage MARA et ses compagnons et les convainquit de travailler de plus belle dans la commune pour agir au quotidien et améliorer le sort des plus démunis. Convaincus de l'originalité de leur démarche et de la possibilité que celle-ci constitue un facteur de progrès dans notre pays, Moussa MARA et ses amis décidèrent de s'engager dans les élections législatives, sous la bannière indépendante qui correspondait le mieux au caractère de ses actions. La liste franchit ainsi le premier tour en seconde position sur dix sept postulants (avec 30% des suffrages contre 31% pour le premier) mais ne parvint pas à remporter l'élection avec un score de 48,5% au second tour. Cet échec, comme celui de 2004, loin de constituer un découragement galvanisera encore Moussa et ses compagnons qui ont pu constater à quel point les populations, dans la commune et au delà, ont pu adhérer à leur discours et à leurs méthodes. Ils ont constitué une liste aux élections municipales de 2009 sont enfin parvenus, à leur troisième tentative, à remporter cette élection. Mr MARA a été élu maire de la commune IV du district de Bamako le 19 mai 2009. Lui et ses compagnons se sont engagés à employer encore plus d'efforts pour réaliser ce en quoi ils croient le plus c'est-à-dire un leadership responsable et engagé, un leadership rigoureux et solidaire, qui met l'intérêt collectif au dessus de tout et pour qui engagement rime d'abord avec sacrifice. Ils ont commencé à produire des résultats dont certains aspects sont présentés dans le site. Ils ont ainsi pu lancer l'uniforme scolaire en commune IV, accroître les ressources de la collectivité de 30%, lancer un journal communal pour informer la population, associer les citoyens aux travaux du conseil municipal. Ils n'ont malheureusement pas pu montrer la pleine mesure de leurs talents car les autorités ont décidé de faire reprendre les élections municipales dans la commune. Le Mandat a été interrompu en février 2010 avec la mise en place d'une délégation spéciale à la tête de la commune.

Sans polémiquer sur les motifs de l'annulation de ces élections, il faut simplement noter que la commune IV a été la seule collectivité de Bamako voir ses élections annulées alors que des contentieux similaires ont concerné toutes les autres communes.

Après 12 mois d'exercice de la délégation spéciale, des élections ont été organisées en février 2011. Moussa MARA, cette fois ci candidat en tant que tête de liste YELEMA a triomphé de nouveau. Cette fois avec un résultat sans appel et nettement supérieur à celui de 2009 (19 conseillers sur 41 contre 14 conseillers sur 41) et dépassant largement le double de la liste arrivée en seconde position. Mr MARA, qui a retrouvé son fauteuil de maire le 07 mars 2011, peut enfin poursuivre sa route vers la réalisation de ses ambitions pour la commune avec notamment un ambitieux programme d'investissements routiers de 500 millions de FCFA. Un programme comme il n'en a jamais existé au Mali à l'initiative d'une collectivité territoriale.



Aujourd'hui, ayant troqué son identité de non partisan pour celui de leader d'un parti politique, MARA s'emploie à implanter le parti YELEMA dans le pays et à l'extérieur en vue des échéances électorales générales de 2013. Le jeune parti, déjà présent dans chacun des 49 cercles et dans une quinzaine de pays à l'extérieur du Mali, affirme ses ambitions de figurer dans le peloton de tête des acteurs politiques du Mali. Avec ses idées, sa démarche particulière, son exemplarité pour conduire le pays vers de lendemains meilleurs.

L'histoire qu'il découvre dans sa jeunesse et qui fut écrite par d'autres est une succession de pages blanches à marquer de son empreinte. Certains y ont réussi. D'autres non. Y parviendra-t-il ?